



Ottawa, 24-11-81

NOTICE OF APPROVAL – AVIS D'APPROBATION

PETRO VEND - CONTROL SYSTEM FOR UNATTENDED FUEL DISPENSERS

PETRO VEND - ENSEMBLE POUR DISTRIBUTEURS D'ESSENCE SANS PREPOSE

Manufacturer:

Petro Vend Inc.
9128 West 47 Street
Brookfield, Illinois, 60513

Devices Approved: Kardgard series 3000,
3000E card activated control system for
unattended motor vehicle fuel dispensers.

Capacity
Capacité

Max. number of hoses controlled/
Nombre maximal de boyaux commandés
Max. control card nos. in memory/
Nombre maximal de cards de commande en mémoire
Max. no. of Kardgard stations per site/
Nombre maximal d'ensembles Kardgard par poste

Application: For use with approved types
of motor vehicle fuel dispensers to which
it is adaptable.

Description: These systems are designed
to permit a customer to take delivery of
fuel following activation of the dispenser
by inserting a number-coded credit card
and then entering relevant transaction data
on a keyboard. Where a system is also
programmed for use of a vehicle identifi-
cation card, then a separate vehicle
card as well as the customer credit card
must be used to activate the system.

Fabricant:

Petro Vend Inc.
9128 West 47 Street
Brookfield, Illinois, 60513

Appareil Approuvé: Ensemble pour distri-
buteurs sans préposé Kardgard des séries
3000 et 3000E permettant d'actionner les
distributeurs d'essence pour véhicules à
l'aide d'une carte.

Series 3000 Series 3000E
Série 3000 Série 3000E

	8	16
	4,000	20,000
	2	4

Utilisation: Pour utilisation sur diffé-
rents genres approuvés de distributeurs
d'essence pour véhicules auxquels il est
compatible.

Description: Ces ensembles sont conçus pour
permettre au client d'actionner un distri-
buteur d'essence en y introduisant une
carte de crédit codée et en enregistrant
les données de la transaction sur un clavier
Lorsque l'ensemble est également programmé
pour l'utilisation d'une carte d'identi-
fication du véhicule, le client doit alors
utiliser cette carte ainsi que sa carte
de crédit pour actionner l'ensemble.

Description: (Cont'd)

Activation is performed at a Kardgard reader station located in the dispenser area. A microprocessor-based computer memorizes the card number(s) and other transaction data and then turns on the selected dispenser. Volume pulses (100/gal. or 10/litre) are transmitted to the computer from a pulse generator installed in the dispenser. Volume and other transaction data from the computer are sent to a print-out terminal which provides the customer with a printed record of the sale. The accuracy of the volume print-out may be checked against the volume registration of the dispenser unit.

The computer and the pump control relays are normally installed within the station building, with the ticket printer always accessible to the purchaser.

The computer incorporates a separate memory for each of the dispensers at the station permitting any number of the dispensers to be in use simultaneously.

Series 3000 and series 3000E systems are quite similar, with the latter having a higher station and customer capacity and a simplified procedure for instructing customers in operation of the system.

Description: (Suite)

Le déclenchement est actionné par le poste de lecture Kardgard installé dans un lieu du distributeur. Un ordinateur commandé par un microprocesseur mémorise le ou les numéros de la carte ainsi que les autres données de la transaction avant d'actionner le distributeur choisi. Les impulsions du volume (100/gal ou 10/L) sont transmises à l'ordinateur par un émetteur d'impulsions installé dans le distributeur d'essence. L'ordinateur communique la quantité d'essence livrée ainsi que les autres données de la transaction à un terminal qui fournit un imprimé de la vente au client. La précision de ce dernier peut être vérifiée en comparant la quantité d'essence imprimée à celle enregistré par le distributeur.

L'ordinateur et les relais de commande des distributeurs sont généralement installés à l'intérieur du poste libre-service, avec un imprimeur sur bande toujours accessible à l'acheteur.

L'ordinateur comporte une mémoire distincte pour chaque distributeur du poste libre-service, ce qui permet l'utilisation simultanée de plusieurs distributeurs.

Les ensembles des séries 3000 et 3000E sont presque similaires, sauf que les ensembles du dernier type peuvent avoir un nombre plus élevé d'appareils et de clients par station de service et que le mode d'utilisation est simplifié pour apprendre aux consommateurs comment se servir de ce système.

Printout Requirements:

In addition to the sale volume and money information, the following shall appear on the customer's sales slip:

1. The address of the dispenser location shall be printed in full.
2. The product shall be identified by name or an unmistakable abbreviation, e.g., GAS, DSL, LPG.
3. Dyed fuel shall be identified as such.
4. The unit of volume shall be identified as "Gallons" or "Litres" as applicable, or by abbreviation GAL or L.
5. The transaction number (sequential at any given location) shall be printed.

Conditions of Approval: Approval is granted under the Weights and Measures Act, S.C. 1970-71-72, Chapter 36, and the Weights and Measures Regulations C.R.C.c., 1605 for use in Canada under the general conditions of the said Regulations, and under any special conditions listed above.

Exigences relatives à l'imprimé:

En plus de la quantité de la vente et du prix à payer, les renseignements suivants doivent apparaître sur la preuve d'achat du client.

1. L'adresse du distributeur d'essence doit être inscrite au complet.
2. Le produit doit être identifié par son nom ou par une abréviation qui ne porte pas à confusion, par ex. DLS, GPL, ESS.
3. Tout carburant coloré doit être identifié comme tel.
4. Les unités de volume doivent être identifiées par "gallons" ou "litres", suivant le cas, ou par les abréviations GAL ou L.
5. Le numéro de la transaction (par ordre séquentiel à tout poste donné) doit être imprimé.

Conditions d'approbation: L'approbation est accordée conformément à la Loi sur les poids et mesures S.R.C. 1970-71-72, chapitre 36 et au règlement d'application C.R.C.c., 1605. L'emploi est autorisé au Canada sous réserve des conditions générales dudit règlement et de toutes les conditions particulières formulées dans le présent avis.

Reference: G6953-P807

Référence: G6953-P807

W. Virtue APR 20 1982

W.R. Virtue
A/Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef intérimaire
Laboratoires de la métrologie légale

